

Réussite des sommets Cedeao, Ceeac et Uemoa

# Unir témoigne sa reconnaissance à Dieu Tout puissant

PAGE 2



ETRANGER



Election présidentielle au Mali

## Le président Ibrahim Boubacar Keïta réélu avec 67,17% des voix

Le président sortant du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, a été réélu pour un nouveau mandat de cinq ans avec ...

PAGE 4

NECROLOGIE



Assurance santé universelle

## Aretha Franklin, la reine incontestée de la soul est partie

Décédée ce jeudi 16 août à l'âge de 76 ans, Aretha Franklin aura été pendant des années, la reine incontestée de la soul. Portrait de l'une des plus grandes voix américaines et une ...

PAGE 9

Finances publiques

## Un audit des comptes de l'Etat pour endiguer les mauvaises pratiques

PAGE 5



## Ouragan politique du 19 août 2017, 1 an après

# Quelles leçons ?

### • Comment le gouvernement togolais a limité les dégâts

19 août 2017 – 19 août 2018, un après cette journée de manifestations politiques synchronisées qui a plongé le Togo dans une crise sociopolitique, la classe politique ne semble pas s'intéresser particulièrement à cet événement, aucune action prévue, aucune manifestation annoncée. Mais les conséquences de cette journée de manifestations politiques, à l'initiative du Parti national panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam, restent encore vivaces dans les mémoires. Cela d'autant que notre pays n'a pas fini d'en faire les frais tant sur les plans...

PAGE 3

DERNIERES 24 HEURES

## Mise en Œuvre de la feuille de route, les propositions de la C14

La coalition des 14 (C14) partis politiques de l'opposition togolaise a présenté hier jeudi à Lomé ses propositions pour la mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao, laquelle est censées résoudre d'une manière responsable et pacifique la crise dans le pays. Les propositions qui sont faites par la C14 sont selon ces derniers, des modalités pour anticiper le dialogue mais aussi permettre une mise en œuvre des recommandations. Ces propositions vont d'un recensement électoral national biométrique intégral, de la recomposition...

PAGE 3

### Espaces sécurisés pour les jeunes

## Le ministère du Développement à la Base inaugure une nouvelle salle de conférence

PAGE 11



|                                                                                   |                 |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>SOMMAIRE</b> | <b>Zimbabwe / Présidentielle</b><br><b>Bataille pouvoir-opposition</b><br>autour de la victoire de Mnangagwa<br><br>P 4 | <b>Finances publiques</b><br><b>Un audit des comptes de l'Etat</b> pour endiguer les mauvaises pratiques<br><br>P 5 | <b>Assurance santé universelle</b><br><b>Le CNP et l'Inam, le public-privé</b> pour une assurance pour tous !<br><br>P 5 | <b>Festival Africlap</b><br><b>L'Afrique à l'honneur</b> au Festival Africlap<br><br>P 10 | <b>Cinéma</b><br><b>« When Africa meets you »,</b> une vitrine de la beauté de l'Afrique<br><br>P 10 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# Réussite des sommets Cedeao, Ceeac et Uemoa Unir témoigne sa reconnaissance à Dieu Tout puissant

*Le parti majoritaire Union pour la République (Unir) implore de nouveau, la grâce et la protection divine sur le Togo à la suite de la parfaite organisation des trois derniers sommets de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) tenu conjointement avec les pays d'Afrique centrale ainsi que le sommet extraordinaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).*

Dans une note d'informations rendue publique en fin de journée d'hier jeudi, M. Atcholi Aklesso, le Secrétaire exécutif du parti présidentiel informe les militants et sympathisants que le parti veut « témoigner à Dieu, le tout puissant ses reconnaissances pour la parfaite réussite des sommets des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa, de la Ceeac et de la Cedeao » et pour la préservation du climat de paix et sécurité, deux garanties majeures pour l'essor du pays.

L'initiative que porte le parti présidentiel est, en effet une seconde messe d'actions et de grâce qui fait suite à celle tenue

à la veille des trois rendez-vous internationaux qu'a abrités notre pays fin juillet dernier. Ainsi, le secrétariat exécutif du parti informe avoir sollicité des cultes et des prières musulmanes sur toute l'étendue du territoire national.

Dans sa note d'informations, le parti Union pour la République a convié ses militants, sympathisants et toute la population togolaise à « se mobiliser pour prendre part à ces offices religieux » qui se tiennent demain et dimanche prochain sur le territoire national. Ainsi, ce vendredi à partir de 13 heures, la prière musulmane est programmée



Atcholi Aklesso

au Centre islamique à la mosquée de Lomé 2 et dans toutes les Préfectures du Togo. Dimanche 19 août se tiendra, la messe catholique à la paroisse Notre Dame de Rédemption de Klikamé à 8 heures, puis, se déroulera le culte protestant

au temple Apégamé, une heure plus tard. Comme pour la prière musulmane, le culte protestant et la messe catholique seront synchronisés dans les Préfectures du Togo.

La Rédaction

**Assoli**  
**L'entrepreneuriat expliqué à Bafilo**  
Une rencontre de partage sur l'entrepreneuriat des jeunes et l'inauguration d'une nouvelle annexe de distribution de boisson « Champiso » à Bafilo a eu lieu le 20 juillet 2018 dans la localité. L'objectif a été de sensibiliser les jeunes sur l'importance de l'entrepreneuriat aujourd'hui dans les communautés de base et de les éclairer sur de nombreuses opportunités dans leurs propres milieux. La rencontre a été organisée par la société S. E. NUTRI TOGO SARL (Champiso), une maison de nutrition-santé, basée sur les champignons médicinaux « la mycothérapie ». Cette initiative se situe dans le cadre de l'engagement visant à valoriser « le prix du meilleur jeune entrepreneur Togolais de l'année » que la Maison de nutrition-santé a reçu du gouvernement.

**Agou**  
**Le projet « Mon environnement » lancé**  
L'Ecole Primaire Publique (EPP) Akplolo Konta au nord de la commune de Gadzépé, a servi de cadre au lancement du projet « Mon environnement », le 23 juillet 2018 en présence des autorités locales. Ce projet est une initiative de Tsatsu Kodjo, exploitant de bois dans la préfecture d'Agou qui s'est inscrit dans la protection de l'environnement et de la promotion de l'agriculture en milieu rural. La stratégie a pour finalité d'inciter et d'amener les populations et surtout les exploitants de bois d'Agou à prendre conscience du phénomène du changement climatique et à planter des arbres.

**Zio / Changements climatiques**  
**Lutte pour la fertilité des sols**  
Un atelier de capitalisation et de sensibilisation sur les acquis du projet « maraichage par l'introduction d'un système d'irrigation goutte à goutte associé à une gestion durable de la fertilité des sols » a été organisé le 31 juillet 2018 à Mission Tové au sud-ouest de Tsévié par l'ONG Action en faveur de l'homme et de la nature (AFHON). C'est un projet initié en collaboration avec l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD) et la région de Bruxelles Capitale. Il vise à évaluer les acquis dans la mise en œuvre dudit projet et de sensibiliser les acteurs nationaux à adopter ce système. Il a été aussi question de partager les expériences du projet, de renforcer le cadre de concentration du projet, de promouvoir les approches d'intégration du genre aux mesures, ainsi que les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques.

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC<br/>Edité par DIRECT MEDIA RCCM<br/>N° TG_LOM 2015 B 1045<br/>BP : 30117 Lomé - Togo<br/>Tél : (+228) 22 25 02 23 /<br/>90 15 39 77 / 97 87 12 42<br/>Facebook: togomatin<br/>E-mail : atogomatin@gmail.com<br/>Site web: www.togomatin.tg<br/>Tw: @togomatin1<br/>Mson de la Presse: Casier N° 53<br/>Siège<br/>Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p> | <p>Directeur de publication :<br/>Motchosso Kodolakina<br/><br/>Secrétaire de rédaction :<br/>Rachidou Zakari<br/><br/>Responsable web:<br/>Carlos Amevor<br/><br/>Comité de rédaction:<br/>Françoise Dasilva<br/>Freda Sefiamor<br/>Alexandre Wémima</p> | <p>Edem Dadzie<br/>Essoyodou Awih<br/>Edodji Nadia<br/><br/>Responsable administrative:<br/>Gloria Léma Yagla<br/><br/>Service commercial:<br/>DIRECT AGENCE<br/>Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p> | <p>Graphiste:<br/>Eros Dagoudi<br/><br/>Imprimerie: Direct Print<br/><br/>Distribution : Togo Express<br/><br/>Tirage : (2000 exemplaires)</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## DERNIERES 24 HEURES

...de la Cour constitutionnelle, le renforcement du processus électoral, le déploiement des observateurs pour superviser le déploiement du matériel électoral dans le bureau de vote, la centralisation, la compilation et la transmission des résultats vers la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et la Cour Constitutionnelle. En ce qui concerne le premier point, la C14 souhaite que le recensement se fasse

au même moment sur toute l'étendue du territoire national. Elle a ajouté que l'opération s'appuie sur l'organisation d'audiences foraines en vue d'une délivrance d'acte nécessaire à l'établissement de carte nationale d'identité aux électeurs aux nécessaires. Pour ce qui concerne la Cour constitutionnelle, la coalition propose dans son mémorandum le rétablissement des dispositions telles que proposées par la version originelle de la Constitution de 1992 avec « 7 membres désignés pour un mandat non

renouvelable de 7 ans, dont 1 désigné par le président de la République et 6 par l'Assemblée nationale à raison de 3 sur proposition de la majorité parlementaire et 3 sur proposition de l'opposition parlementaire ».

Les détails des autres points du mémorandum portent sur le rétablissement du mode de scrutin uninominal majoritaire à 2 tours, la limitation du nombre de mandats présidentiels, le vote des togolais de la diaspora. Elle a insisté que le bout de phrase « En aucun cas nul ne peut

exercer plus de deux mandats » soit rétablie dans la Constitution.

En dehors de ces propositions, la C14 a non seulement demandé le retour au Togo de Tikpi Atchadam, leader du Parti national panafricain (Pnp) absent du pays pour des raisons de sécurité mais a aussi condamné la poursuite de la profanation des mosquées dans le pays et a rassuré la population sur sa détermination à poursuivre la lutte pour une meilleure prise en compte de ses aspirations.

En somme, pour la coalition et sa coordinatrice, Mme Brigitte Adjmagbo-Johnson, les propositions qui sont faites sont la voie par excellence pour éviter les risques de déstabilisation et de remise en cause de la paix civile encore précaire dans le pays. A terme, la mise en œuvre consensuelle des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales devront déboucher sur des élections transparentes et équitables dont les résultats ne feront pas l'objet de contestations.

CA

## Ouragan politique du 19 août 2017, 1 an après Quelles leçons ?

### ● Comment le gouvernement togolais a limité les dégâts

**19 août 2017 - 19 août 2018, un après cette journée de manifestations politiques synchronisées qui a plongé le Togo dans une crise sociopolitique, la classe politique ne semble pas s'intéresser particulièrement à cet événement, aucune action prévue, aucune manifestation annoncée. Mais les conséquences de cette journée de manifestations politiques, à l'initiative du Parti national panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam, restent encore vivaces dans les mémoires. Cela d'autant que notre pays n'a pas fini d'en faire les frais tant sur les plans politique, social, économique...et ce malgré les efforts et la sagesse - à saluer - du gouvernement qui réussit tant bien que mal à sauver les meubles.**



Payadowa BoukpeSSI

Yark Damehane

Tikpi Atchadam

**R**etour sur les faits. Au soir du 19 Août 2017, le Togo a compté des morts et des blessés suite à des manifestations politiques qui ne respectaient pas l'esprit des lois en vigueur, puisque réorientées par le Ministère de l'Administration territoriale.

Ils ont été en effet nombreux, les manifestants du PNP, à investir les rues de cinq différentes villes du pays ce samedi 19 Août 2017. Vêtus pour la plupart de tee-shirts rouges, ils répondaient au mot d'ordre du parti

à manifester contre le régime en place. Mais très rapidement, ils ont été dispersés sur les lieux du rassemblement par des gaz lacrymogènes. Aussi bien à Lomé qu'à Sokodé à environ 336 kilomètres au nord de la capitale. Bilan officiel : deux morts à Sokodé et plusieurs blessés. « Il y a eu 57 blessés du côté des forces de sécurité et 20 du côté des manifestants, plus deux morts. Le gouvernement tient à présenter ses condoléances aux familles éplorées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés », avait indiqué le lendemain le ministre

de l'Administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI.

En plus, il faut retenir aussi que le commissariat de Sokodé a été saccagé par les manifestants qui ont emporté des armes de guerres, des pistolets automatiques et des munitions.

#### Genèse du 19 août 2017

Tout est parti du 04 Août 2017, date à laquelle le ministère de l'Administration territoriale a reçu une demande de manifestation du PNP. Mais six jours après et au terme d'une réunion le 4

août entre le ministère et les représentants du parti pour évoquer la tenue de l'événement, il a été proposé au parti de revoir l'itinéraire des manifestations surtout à Sokodé pour éviter l'encombrement et donc le blocage de la route nationale qui sort sur le Burkina Faso et le Niger. Comme base juridique et argument politique, l'administration avait évoqué l'article 12 de la loi du 16 mai 2011 portant liberté de manifestations. Il revenait donc au Parti de proposer de nouveaux itinéraires conformes aux observations du ministre de l'Administration territoriale qui déjà le 17 Août alertait et informait du refus du PNP de proposer de nouveaux itinéraires. Mais en vain. C'est ainsi que le 19 Août 2017 et ceci contre toute attente, les manifestations sont déclenchées simultanément à Lomé, Anié, Sokodé, Bafilo et Kara....

#### Une date, quelques leçons

L'image d'un leader politique était fortement collée à cette date, il s'agit de celle d'un certain Tikpi Atchadam, le Président du PNP. Inconnu jusque-là de la plupart des Togolais, il s'est imposé à toute la classe politique, mais par un appel à l'insurrection. Autant, son incursion très forte dans le paysage politique togolais dénotait de l'envie des Togolais à voir émerger de nouveaux

leaders politiques, parce que très fatigués, sans doute, de certaines figures quelque peu crevées du landerneau politique ; autant ses discours haineux, à l'emporte-pièce, très tranchés ont fini par le faiblir rapidement aussi bien face au pouvoir, tout comme face à la Coalition des 14 partis de l'opposition dont il est pourtant l'instigateur.

Autre leçon importante, par ailleurs : la confusion. Si Tikpi Atchadam a réussi à emballer ses collègues de l'opposition autour d'une revendication portant au départ « Retour à la Constitution de 1992 », c'est que personne d'entre ces leaders de l'opposition n'a réussi à démêler la subtilité entre une « Révision ou Réforme constitutionnelle » qui a du sens et un « Retour à la Constitution originelle de 92 » qui n'a aucun sens. De plus, les pertes en vies humaines, les dégâts économiques importants causés par les marches, etc. ont fini par montrer aux Togolais la nécessité de s'entendre, d'éviter des excès, et de respecter les dispositions légales et de respecter les autorités.

Pour le gouvernement, il y a nécessité de prendre des mesures adéquates pour bien encadrer les manifestations publiques au lieu de procéder parfois à certaines interdictions ; certaines interdictions...

Suite à la page 11

## Zimbabwe / Présidentielle

## Bataille pouvoir-opposition autour de la victoire de Mnangagwa

**Suspendue par la Cour constitutionnelle la semaine dernière, l'investiture du président sortant Emmerson Mnangagwa devrait attendre encore un peu plus longtemps. Après la requête en contestation du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) la semaine dernière, le parti au pouvoir a décidé de riposter en contestant la procédure initiée par le parti de l'opposant Nelson Chamisa.**

La justice zimbabwéenne doit désormais trancher une double procédure. La requête en contestation des résultats déposée par le MDC de Nelson Chamisa avait obligé les autorités à surseoir à la cérémonie de prestation de serment d'Emmerson Mnangagwa, pourtant déclaré vainqueur de la présidentielle du 30 juillet 2018 par la ZEC, la commission électorale. Désormais c'est la Zanu-PF, le parti au pouvoir, qui attaque en justice la requête

du parti de l'opposition. Pour Paul Mangwana, le secrétaire aux Affaires juridiques du parti au pouvoir, « le recours de Chamisa n'est qu'une perte de temps, mais il appartiendra aux tribunaux de trancher ». Depuis la proclamation des résultats qui donnent Emmerson Mnangagwa vainqueur de la présidentielle du 30 juillet 2018 avec 50,8% contre 44,3% des suffrages pour Nelson Chamisa, l'opposition

a rejeté catégoriquement les résultats là où les sondages plaçaient les deux hommes au coude-à-coude. L'entourage de l'opposant numéro un, qui dénonce une fraude ayant conduit à l'élection de Mnangagwa, espère donc un scénario à la kényane lorsque la Cour constitutionnelle avait invalidé les résultats et demandé de reprendre le processus électoral. Pour le « crocodile » qui espérait démarrer très vite les grands chantiers qui



Emmerson Mnangagwa

l'attendent, cette action de l'opposition zimbabwéenne vient mettre à rude épreuve son impatience et sa promesse de remettre le pays sur le droit chemin

de la démocratie. A lui maintenant de prendre son mal en patience et de laisser la Cour constitutionnelle faire son travail.

T.M.

## Election présidentielle au Mali

## Le président Ibrahim Boubacar Keïta réélu avec 67,17% des voix

**Le président sortant du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, a été réélu pour un nouveau mandat de cinq ans avec 67,17 % des voix au second tour, contre 32,83 % à l'opposant Soumaïla Cissé, a annoncé hier le ministre de l'Administration territoriale, Mohamed Ag Erlaf.**

Selon ces résultats officiels complets, qui devront encore être validés par la cour constitutionnelle, M. Keïta a obtenu 1.798.632 voix, pour 879.235 au chef de file de l'opposition. Le taux de participation au scrutin du 12 août a été de 34,54 %, a précisé le ministre sur la télévision publique ORTM. Avec ses 41,70 % des suffrages récoltés au

premier tour le 29 juillet, M. Keïta disposait d'une confortable avance sur Soumaïla Cissé, qui n'avait été crédité que de 17,78 % des voix et n'a pas su réunir l'opposition derrière sa bannière. M. Keïta entrera en fonction le 4 septembre avec la lourde tâche de relancer l'accord de paix conclu en 2015 avec l'ex-rébellion à dominante touareg, dans un

pays toujours confronté à la menace jihadiste malgré cinq années d'interventions militaires internationales. En 2013, les deux hommes s'étaient déjà affrontés au second tour et M. Keïta, dit "IBK", l'avait emporté avec 77,6 % des suffrages. Dans les heures qui ont précédé l'annonce des résultats, l'accès à Internet était inaccessible à Bamako sur les réseaux mobiles



Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta

des principaux opérateurs journalistes de l'AFP. du pays, ont constaté des **Avec africanews.com**

## Bénin / Réformes du code électoral

## Comme au Sénégal, l'Etat part en guerre contre les candidats « fantaisistes »

**La réforme suscite déjà sa polémique dans l'opinion publique béninoise et surtout sur les réseaux sociaux. Si cette nouvelle disposition venait à être adoptée, il faudra désormais à tout Béninois qui souhaiterait briguer la magistrature suprême, de déboursier comme caution, une somme de 250 millions de FCFA et aux partis politiques, une somme de 200 millions de FCFA. Une réforme qui a déjà fait réagir Rosine Soglo, la doyenne d'âge du Parlement béninois qui ne s'aligne pas du tout derrière cette réforme.**

Le nouveau code qui prévoit la hausse des cautions aux différentes élections du pays n'est pas encore adoptée. Mais si elle est adoptée en plénière par les 83 députés que compte l'Assemblée nationale, le Bénin deviendrait l'un des pays où il faut payer le plus cher pour briguer la magistrature suprême. Le nouveau code prévoit entre autres, la hausse du montant de la caution

des partis politiques pour participer aux élections législatives prévues en avril 2019. Elle passerait de 8 millions (12 300 euros) à 200 millions de francs CFA (300 000 euros) par liste électorale.

En passant à un régime qui cherche à supprimer les candidatures des moins nantis, le gouvernement de Patrice Talon instaure une « République des riches

», selon des observateurs et cela a une incidence négative sur la démocratie. Elle restreint le principe de « l'égalité des chances à l'accès aux fonctions publiques », principe reconnu par presque toutes les Constitutions des pays à démocratie naissante. Mais pour le gouvernement Talon, la hausse des cautions a pour objectif d'empêcher la multiplication des candidatures. Pour



Orden Alladatin, rapporteur de la commission des lois, proche du pouvoir, « les candidatures sérieuses seront portées par des populations ou des groupes politiques qui s'arrangeront pour trouver cette caution qui sera remboursée dès lors que le candidat obtiendra 10 % des suffrages exprimés ». Comme en RDC, où il faut

payer près de 56 millions de FCFA, ou au Sénégal où la caution vient de passer à 30 millions de FCFA, le Bénin cherche à éviter une flambée de candidatures fantaisistes et un regroupement des forces politiques, voire à une « bipolarisation » de la vie politique.

Alexandre Wémima

**Assurance santé universelle****Le CNP et l'Inam, le public-privé pour une assurance pour tous !**

**L'assurance santé sera bientôt étendue aux autres couches de la population togolaise. C'est d'ailleurs l'objectif du gouvernement togolais qui a mis en place de l'Institut national d'Assurance maladie (Inam) en 2012.**

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pourrait gagner le trophée du mandat social avec son projet d'assurance santé universelle au Togo. A terme, ce sera un pari gagné pour l'exécutif d'avoir tranché en faveur d'un contrat social véritablement inclusif et sociétal pour les Togolais. A la suite du Fonds national pour la Finance inclusive (FNFI) rendu opérationnel en 2014 en faveur des couches les plus démunies qui ont ainsi la possibilité d'initier une activité entrepreneuriale avec un crédit de 30 mille francs, l'Etat togolais compte marquer un pas décisif dans son engagement dans le social. Les initiatives sont nombreuses et portées notamment dans les régions de l'extrême nord du Togo reconnues par les partenaires au développement comme les régions les plus pauvres du

pays. Le projet d'assurance pour tous, encore nourri dans les arcanes du gouvernement togolais à travers ses différentes agences qui œuvrent dans le social fait également suite à l'opérationnalisation, il y a une semaine exactement d'un programme d'assurance en faveur des jeunes volontaires nationaux. Là déjà, l'Etat décaissait 150 millions pour couvrir les volontaires de l'Agence nationale pour le Volontariat du Togo (ANVT). Mais avec la couverture universelle, le gouvernement va décaisser encore plus. Tant, dans son programme de campagne présidentielle annoncé en 2010 puis en 2015, le président de la République étalait un projet de couverture sociale qui intégrerait toutes les couches sociales œuvrant dans

divers secteurs d'activités dans le secteur informel également. Mais en 2012, l'Inam a pris la corporation des fonctionnaires de l'Administration publique et leur filiation avec une population assurée estimée à plus de deux millions de personnes à travers toute l'étendue du territoire national. Mais le défi reste encore plus grand pour les hautes autorités du pays, celui d'honorer une promesse de campagne et surtout, de solder un mandat placé sous le joug du social par une couverture sanitaire qui pourrait prendre le reste des cinq ou six millions d'âmes. Décembre, le « mois de l'universel » Et c'est ce premier pas qu'ont voulu marquer les responsables du Conseil national du Patronat (CNP) à travers une réunion tenue mardi dernier avec



**Myriam Dossou-d'Almeida, directrice Inam**

ceux de l'Inam. L'objectif, « explorer les pistes d'une extension des prestations de l'Inam au secteur privé ». Au terme de la rencontre, une convention devrait être signée entre les deux structures avant le mois de décembre de cette année pour essentiellement, soutenir la promotion de l'Inam dans les entreprises privées, favoriser l'accès aux services de l'instance et coordonner ses actions en faveur des opérateurs du secteur privé. Selon les informations données par nos confrères du journal économique l'Union pour la Patrie, un comité de pilotage des

axes de la collaboration CNP-Inam aurait d'ailleurs été mis sur pied au terme de la rencontre de mardi. Ce comité est une équipe qui a principalement pour attribution d'examiner les modalités techniques et les implications financières de l'ambition du gouvernement d'assurer l'ensemble de ses citoyens à travers le Togo entier. Le ton est désormais donné par le gouvernement togolais et la balle, dans le camp des opérateurs du secteur privé qui devront intégrer dans leurs plans sociaux, le partenariat avec le public pour l'efficacité de la mesure à venir.

**Prosper Awih**

**Finances publiques****Un audit des comptes de l'Etat pour endiguer les mauvaises pratiques**

**S'assurer de l'efficacité et de l'efficacités de la gestion de la chose publique, tel est le nouveau crédo de l'Etat togolais qui compte procéder à un audit complet des différentes administrations et agences qui ont pour mission de mobiliser les ressources ou qui opèrent à des dépenses publiques de manière indépendante.**



**Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances**

L'Etat veut sévir, et des gestionnaires véreux seront démasqués. Grandi de son expérience dans la conduite et la mise en œuvre des précédentes politiques

de développement, l'exécutif n'entend pas être mené de nouveau, par des administrateurs peu conscients des défis majeurs à relever par les pouvoirs publics.

Un audit des comptes des établissements publics et des organismes d'Etat subventionnés pour les deux prochaines années devrait être opéré dans les prochains jours. Un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet indépendant ou d'un consultant en charge d'opérer des missions de commissariat aux comptes est à cet effet lancé depuis l'entame de cette semaine. Dans le fonds, l'exercice auquel veut se confier le gouvernement n'est pas une nouveauté inouïe mais relève d'un devoir de bon sens, de bonne conduite et de respect des principes qui régissent la gestion des finances de l'Etat.

Mais au-delà, le projet d'audit des comptes publics s'inscrit dans les recommandations et la législation de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) dans le cadre de ses règles de convergences. Plusieurs séminaires qui ont regroupé à Lomé les premiers responsables des institutions publiques réparties à travers tout le Togo ont à cet effet été initiés cette année et par le passé. Ce fut l'œuvre notamment de la représentation nationale de la Commission de l'Uemoa en collaboration avec le ministère en charge de l'Economie et des Finances de rappeler aux directeurs les « bonnes conduites » en matière des finances, l'obligation de compte rendu et l'affectation des ressources aux crédits tels que défini dans les grandes lignes de la loi de finance. En intégrant l'audit dans les ministères et direction publiques, les responsables ne devront pas être « surpris » tant, les esprits ont au

préalable été réchauffés. L'enjeu pour l'Etat togolais est, par-dessus tout, l'adoption et la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) qui nécessite plus de 3 mille milliards de francs CFA. Dans ce document, les planificateurs togolais ont eu l'agilité d'insérer des lignes relatives au suivi et à l'évaluation, contrairement aux pratiques qui ont droit de cité.

En menant cette opération d'assainissement, il s'agira de s'assurer si oui ou non, les ressources encaissées de l'Etat sont affectées aux crédits qui leur sont dédiées et si les biens et services pour lesquels les dépenses ont été effectuées sont en conformité avec le code des marchés publics en vigueur dans notre pays. L'exercice s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'assainissement des finances publiques recommandés par les partenaires financiers de l'Etat du Togo.

**Prosper Awih**

## Transport aérien

# Le Togo, son développement et son ambition

**Lors du 30ème sommet de l'Union africaine (UA) en janvier dernier, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a été désigné par ses pairs du continent champion du marché unique aérien en Afrique. Un énorme défi pour l'essor du transport aérien sur le continent. L'intéressé ne s'est pas fait prier. Il s'est immédiatement mis au travail. Et tout son gouvernement le ministère des Transports et des Travaux publics en tête y travaille. Dernière illustration, le Conseil des ministres du vendredi 03 août dernier a adopté plusieurs projets de loi pour continuer à faire du Togo un leader dans le secteur.**

## Transport aérien en Afrique, des progrès à faire



Un avion de la compagnie Askya

Le transport aérien en Afrique est au centre des préoccupations actuelles des dirigeants du continent. Après des années de pourparlers, le ciel africain est enfin libéralisé pour les transporteurs locaux. Mais rares sont ceux qui peuvent se hisser à la même altitude que leurs rivaux internationaux. Leur existence même est suspendue à l'arrivée d'un repreneur ou à un rapprochement stratégique. Lors du sommet de l'Union africaine en janvier 2015, les chefs d'Etat ont enfin confirmé la libéralisation de l'espace aérien continental pour les compagnies africaines.

Une décision attendue depuis le lancement du processus, en 1999, à Yamoussokro. Selon une étude de l'Association internationale du transport aérien (IATA) portant sur douze pays, cette ouverture permettra une augmentation du

trafic de 56% à 153% selon les aéroports. Au Sénégal, à long terme, on devrait compter 214 000 passagers supplémentaires par an, soit une hausse du trafic de 131%. Seulement peu de compagnies subsahariennes sont aujourd'hui en mesure de profiter de cette opportunité. Notamment en Afrique francophone, où les transporteurs nationaux se distinguent par les mêmes errements : management à dents de scie, manque de compétences, vétusté du matériel et endettements abyssaux. Signe de leur échec actuel, 64% du trafic intra-africain étudié par l'IATA est détenu par les alliances Sky team et Star alliance, dont ne font partie que trois compagnies subsahariennes dont Kenya Airways, Ethiopian Airlines et South African Airways. Aucun des transporteurs francophones n'a atteint le niveau nécessaire pour être rentable.

## Parcours de quelques compagnies aériennes sur le continent

« En Afrique francophone, seules trois compagnies peuvent sérieusement prétendre au titre de transporteurs régionaux : Askya, détenu majoritairement par Ethiopian Airlines, et les compagnies publiques Air Côte d'Ivoire et Equatorial Congo Airlines. Leurs Etats-actionnaires leur ont donné l'indépendance et les moyens humains et financiers adéquats », analyse Cheick Tidiane Camara, président du cabinet de consulting Ectar. L'Etat des compagnies subsahariennes

une faillite qui, selon un consultant camerounais, est « inéluctable, d'ici deux à trois ans ». Si Air Burkina est dans une meilleure posture, avec des ambitions cantonnées à l'échelle régionale, elle perd aussi de l'argent et paraît bien petite pour résister à la concurrence. Quant à Sénégal Airlines, elle est plombée par des dettes et compte sur un repreneur, qui pourrait être Emirati. Mais celui-ci se faisait toujours attendre. Autres problèmes : les flottes sont trop souvent mal dimensionnées,



Maquette de la nouvelle aérogare de Lomé

francophones laisse en effet un goût amer. A Bamako, la compagnie Air Mali est clouée au sol depuis 2012. En République démocratique du Congo (RDC), de sinistre réputation sur le plan de la sécurité aérienne, les compagnies locales naissent et meurent en quelques mois. Kinshasa a certes annoncé fin 2013 son intention de lancer une énième compagnie publique, grâce à l'appui d'Air France, mais l'on ne sait toujours rien de son plan de vol. A Douala au Cameroun, la Camair-co, opérationnelle depuis 2011, connaît les mêmes difficultés que l'ancienne Camair, liquidée en 2008. Alors que le gouvernement avait juré de mettre la priorité sur la rentabilité, il n'a pas réussi à trouver un partenaire privé pour l'épauler, et continue à mettre la main au portefeuille pour repousser

comme les avions de grande taille peu adaptés aux liaisons régionales de la Camair-co et les aéroports sont surtaxés et peu performants. L'union pourrait-elle faire la force des compagnies africaines ? L'espoir pourrait naître du rapprochement entre de grandes compagnies africaines en bonne santé financière (Royal Air Maroc, Ethiopian Airlines et Kenya Airways) et de petits transporteurs publics ou privés pouvant servir de relais au niveau d'une région. Un peu comme l'a fait Ethiopian Airlines avec Askya ou ce que pourrait tenter Kenya Airways avec Rwandair, dont il entretient déjà les avions. Mais ces alliances devront rapidement voir le jour. A défaut, les compagnies subsahariennes, déjà fragiles, pourraient être balayées par la libéralisation qui s'amorce.

## Infrastructures aéroportuaires au Togo



Visite du joyau par le chef de l'Etat

Le 25 avril 2016, après des mois de travaux, la nouvelle aérogare de Lomé a été inaugurée par le président de la République. L'infrastructure a nécessité 150 millions de dollars d'investissement. Grâce à ce joyau, le Togo est désormais en mesure de viser 2 millions de passagers par an contre 600 000 auparavant. Le nouveau parking avion est conçu pour recevoir 15 appareils gros porteurs. 24 comptoirs d'enregistrement sont à la disposition des passagers pour réduire les délais d'attente souvent longs en période de grande affluence.

La nouvelle installation devrait aussi faire baisser les tarifs pratiqués à Lomé grâce à une

concurrence accrue portée par l'arrivée annoncée de nouvelles compagnies aériennes. Ethiopian Airlines, liaison directe entre Lomé et New York, Egypt Air et Turkish Airlines et d'autres qui seraient également intéressés par la destination Togo devenue plus accessible et attrayante. Des mesures sont également prises pour conformer l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) à la réglementation nationale relative aux exercices d'urgence. Le Togo a aussi fait des progrès en ce qui concerne les directives de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), faisant obligation aux Etats d'effectuer périodiquement des exercices de gestion d'urgence.

## Infrastructures aéroportuaires au Togo



Le tarmac de l'aéroport de Niamtougou avant le début des travaux

Le Togo dispose de deux aéroports, et en matière d'infrastructures aéroportuaires, le nord du pays n'est pas oublié. Après Lomé, les travaux de l'aéroport de Niamtougou ont été immédiatement lancés. Les travaux comprennent un allongement de la piste, la construction d'une clôture, la rénovation du parking avion et celle de la petite aérogare. De norme internationale, cet aéroport est ouvert au trafic commercial

et fret, même si son activité est très réduite. L'ambition des pouvoirs publics est de développer le tourisme régional et de faire de Niamtougou une seconde plateforme de fret à vocation sous-régionale. Tous ces efforts justifient le choix du Togo et son chef pour faire aboutir le projet du Marché unique du transport aérien en Afrique (Mutaa). Mais ce n'est pas fini, le travail ne fait que commencer. Pour prouver sa

capacité à jouer ce rôle de premier plan, le gouvernement togolais comme annoncé plus haut renforce

l'arsenal juridique du pays en la matière ainsi que les partenariats.

## Renforcement du dynamique Adhésion à des accords de partenariats



Dévoilement de la plaque symbolique du MUTAA

Le premier autorise la ratification de l'accord de transport aérien entre le gouvernement de la République togolaise et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, signé le 07 avril 2015 à Lomé au Togo. Cet accord de transport aérien entre les deux Etats fait partie de la catégorie de nouvelles générations d'accords dits « ciel ouvert » qui élargissent considérablement les possibilités de dessertes. Sa ratification confortera notre pays comme un hub aérien de premier plan. Elle permettra également d'instituer un cadre juridique stable pour les relations aériennes entre le Togo et les Etats-Unis d'Amérique.

Le second projet de loi autorise la ratification de l'accord de transport aérien entre le gouvernement de la République togolaise et le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite relatif aux services aériens, signé à Djeddah en Arabie saoudite le 24 février 2016. L'accord de transport aérien entre les deux pays, a pour objectif de promouvoir un système de transport aérien international basé sur la concurrence entre les compagnies aériennes sur le marché avec une interférence minimale de l'Etat. Sa ratification permettra d'intégrer les dispositions de cet accord dans l'arsenal juridique national relatif au transport aérien. Elle créera également un cadre de concertation permanente entre les deux parties dans le domaine des transports aériens.

Le troisième projet de loi adopté par le gouvernement togolais le 04 août dernier, autorise la ratification de l'accord de services aériens entre le gouvernement de la République togolaise et le gouvernement du Burkina Faso, signé le 09 juin 2016 à Lomé. Cet accord, qui reprend, dans ses principales articulations,

les dispositions contenues dans le modèle d'accord aérien défini par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), fixe les règles régissant le transport aérien commercial entre le Togo et le Burkina Faso. La ratification de cet accord procurera aux transporteurs aériens désignés par les parties une meilleure sécurité juridique et un cadre réglementaire plus conforme aux compagnies internationales dans ce domaine.

Le quatrième projet adopté par le conseil est le dernier portant sur le transport aérien. Il autorise l'adhésion du Togo à la constitution de la Commission africaine de l'aviation civile (Cafac), adopté le 16 septembre 2009 à Dakar au Sénégal. Le transport aérien est un outil économique déterminant et un vecteur d'intégration indispensable au développement des pays africains.

Ainsi, pour tirer un meilleur profit des avantages qu'il procure et aboutir à une gestion efficiente des difficultés auxquelles il est confronté, les Etats africains ont décidé d'instituer, le 17 janvier 1969 à Addis-Abeba, la constitution de la Cafac. Cette dernière a pour objectif de renforcer la coopération avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ainsi qu'avec toutes les organisations assurant la promotion et le développement de l'aviation civile en Afrique. L'apparition de nouvelles règles de l'aviation civile a rendu nécessaire l'adoption le 16 décembre 2009 à Dakar, de nouveaux statuts de la Cafac. L'adhésion à cette constitution révisée permettra à notre pays de promouvoir le développement des ses compagnies aériennes et de rehausser la présence de celles-ci au niveau de l'industrie du transport aérien international.

Annonce

Dernier virage "Welcome Holidays"

TEKS Groupe en collaboration avec diverses structures partenaires organise une activité socio-éducative à l'endroit des élèves et étudiants. Un moment de détente, de retrouvailles et d'échanges dénommé "Welcome Holidays" En attraction :

- Show musical et shooting avec des artistes talentueux,
- Jeux tombola pour gagner des billets d'avion, des bourses d'études universitaires et divers autres lots,
- Partage d'expériences avec des modèles de réussite.

- Invitée d'honneur : Mme Olatokunbo IGE, Formatrice experte en développement personnel pour permettre aux jeunes de se fixer des objectifs et les atteindre afin de réussir leur vie.  
Lieu: Collège Protestant de Lomé Tokoin  
Date: Samedi 18 Août 2018  
Heure: 15h00  
Pass: 5.000F valable pour 2 personnes avec consommation.  
NB. Les tickets sont déjà en vente aux secrétariats des radios partenaires (Taxi FM, Nana FM, Victoire FM et Zéphyr), TEKS Shop (Face pharmacie Gbossimé) et TEKS Administration sur le Boulevard de la Kara (Adéwi, face copie center non loin de la pharmacie Kisito).  
Infoline: 90657878

Pharmacies de garde de Lomé du 13 au 20 / 8 / 2018

|                |                  |             |
|----------------|------------------|-------------|
| AKOFA          | Amoutivé         | 96 32 97 57 |
| CENTRE         | (face SGGG)      | 22 21 83 30 |
| SANTE          | Près de NOPATO   | 22 21 58 41 |
| CHATEAU D'EAU  | BE               | 22 21 57 51 |
| CRISTAL        | Bd H. Boigny     | 22 20 90 91 |
| N-D de MEDJ    | Bd du 13 Janv    | 22 35 20 02 |
| EMMANUEL       | Kodjoviakopé     | 22 21 30 98 |
| Ste MARIE      | Tokoin-RAMCO     | 22 21 85 58 |
| GBOSSIME       | Gbossimé         | 22 22 50 50 |
| AVE MARIA      | CHU Tokoin       | 22 22 33 01 |
| ISIS NUKAFU    | Gapkpoto         | 70 44 83 87 |
| YEM-BLA        | 258, Av. Akéï    | 22 26 76 51 |
| LILAS          | Kégué            | 22 26 29 59 |
| THERYA         | TOGO 2000        | 22 61 56 52 |
| CITRUS         | Attiegou         | 70 44 59 24 |
| UNION          | BE KPOTA         | 22 27 71 64 |
| O GRAIN D'OR   | Zorrobar,        | 22 70 06 90 |
| CITE           | Bd. du 30 Août   | 22 25 01 25 |
| BESDA          | Adidogomé        | 22 51 05 29 |
| EPIPHANIA      | ADIDOGOME        | 70 40 10 52 |
| CONSEIL        | Sagbado Logote   | 70 21 56 53 |
| ENOULI         | Agbalepedogan    | 22 25 90 68 |
| VERTE          | Klikamè          | 22 25 03 26 |
| NATION         | TOTSI            | 22 25 99 65 |
| LAUS DEO       | Léo 2000         | 22 25 15 05 |
| ARC-EN-CIEL    | Agoè-Télessou    | 70 42 50 00 |
| De La VICTOIRE | Avédji           | 70 45 74 92 |
| ADONAI         | Agoè-Nyivé       | 22 50 04 05 |
| EMMAÛS         | Route de M. Tové | 96 80 09 12 |
| APOU ANTOINE   | Agoè-Nyivé       | 22 19 12 15 |
| TCHEPSON       | Togblékopé       | 70 42 94 41 |
| VERSEAU        | Baguida          | 22 27 34 53 |
| DE L'EDEN      | Baguida          | 70 42 13 98 |

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919  
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)  
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
Communication, Location d'espaces  
Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919  
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30  
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
Plus de soucis, contactez:  
Africa Translate Consulting.  
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez cette photo

## Nécrologie

## Aretha Franklin, la reine incontestée de la soul est partie

**Décédée ce jeudi 16 août à l'âge de 76 ans, Aretha Franklin aura été pendant des années, la reine incontestée de la soul. Portrait de l'une des plus grandes voix américaines et une figure emblématique de la communauté noire, qui a marqué des générations entières d'artistes.**

Elle restera comme l'interprète inoubliable de « Respect », devenu l'un des hymnes des mouvements pour l'égalité des Noirs et des femmes dans les années 1960. Le tube composé par Otis Redding lui offrira en 1967 ses deux premiers Grammy Awards (sur 18) de sa carrière. Reconnaissable entre mille, sa voix sensuelle et puissante couvrant quatre octaves a influencé de nombreuses divas américaines : de Whitney Houston à Beyoncé, en passant par Mariah Carey et Alicia Keys.

**À l'origine, le gospel**

Née le 25 mars 1942 à Memphis (Tennessee), Aretha Louise Franklin est la fille d'un prêcheur baptiste et d'une chanteuse de gospel. La maison de Detroit (Michigan), où la famille emménage bientôt, accueille des musiciens renommés comme Mahalia Jackson mais aussi le pasteur Martin Luther King, emblème du mouvement des droits civiques. Enfant,

elle apprend seule le piano et chante à l'église. A 14 ans, elle enregistre son premier titre et sa voix, riche et puissante, est déjà celle d'une adulte. Sa carrière est lancée. Elle signe en 1960 avec le label Columbia mais ne connaît véritablement la gloire qu'avec son premier album pour Atlantic en 1967, « I Never Loved a Man (The Way I Love You) ». Les tubes s'enchaînent : « Baby I Love You », « (You Make Me Feel) Like a Natural Woman », « Chain of Fools » et surtout « Respect », adoubée cinquième meilleure chanson de tous les temps par le magazine Rolling Stone.

« Si une chanson parle de quelque chose que j'ai vécu ou qui aurait pu m'arriver, c'est bien. Mais si elle m'est étrangère, je ne pourrais rien lui prêter. Parce que c'est cela la soul, juste vivre et réussir à se débrouiller », racontait-elle au magazine Time en 1968. La même année, elle chante à l'enterrement de Martin Luther King, ami personnel

de son père dont la mort a bouleversé l'Amérique, et à la convention du parti démocrate. En 1972 Aretha Franklin sort « Amazing Grace », un album gospel, et les succès continuent de s'accumuler au fil des années, même si les critiques jugent sa carrière moins flamboyante. De George Michael à Lauryn Hill Aretha Franklin enchaîne les collaborations, avec George Michael, Elton John, Ray Charles, Whitney Houston ou encore avec la nouvelle génération de stars noires de la musique : P. Diddy, Lauryn Hill et Mary J. Blige.... On la voit à l'affiche du film « The Blues Brothers » en 1979. Tandis que la star engrange les succès, la femme est marquée par les épreuves. « J'ai appris beaucoup de choses à la dure », avouera-t-elle. Elle perd sa mère Barbara Franklin à 10 ans, accouche de son premier fils à 13 ans, du deuxième à 15, et les élève seule, aidée de sa grand-mère. Ses deux mariages sont des échecs et elle connaît des



**Feu Aretha Franklin**

problèmes d'alcoolisme. Son père, victime des balles d'un cambrioleur en 1979, tombe dans le coma et meurt plusieurs années plus tard. La voix résiste, et Aretha continue à faire de la musique, entourée de ses quatre fils. En 2005, elle reçoit du président George W. Bush la médaille de la Liberté, la plus haute distinction américaine pour un civil. En janvier 2009, elle chante pour l'investiture de Barack Obama, premier président noir des Etats-Unis, impériale sous un chapeau gris, lors d'une cérémonie chargée d'émotions. En février 2017, malgré de graves problèmes de santé, elle annonce l'enregistrement d'un

dernier album avant de mettre un terme à sa carrière en studio. « Je me sens très satisfaite quand je vois où ma carrière a commencé et où j'en suis à présent », déclarait-elle. « Mais je ne vais pas m'en aller et juste m'asseoir sans rien faire. Ce ne serait pas souhaitable non plus ». En novembre 2017, elle chantait encore au gala d'anniversaire de la fondation Elton John de lutte contre le sida à New York, mais était apparue très amaigrie. Elle avait annulé au printemps une série de concerts, dont l'un prévu le jour de son anniversaire, pour des raisons de santé.

[www.africanews.com](http://www.africanews.com)

## Lire

**« L'arbre des possibles » de Bernard Weber. Ed Albin Michel S.A. 2002 Pp 32-33**

« ...Un jeune ingénieur, François Chavignol, émit alors une idée: Puisqu'on ne peut ni la déplacer ni la briser, enfermons-la dans du béton pour empêcher l'odeur de se répandre. Aussitôt dit, aussitôt fait. Comment n'y avait-on pas pensé plus tôt? Le maire ordonna ce qu'on appela plus tard l'opération «Enrobage ». On fit venir de tout le pays les bétonneuses les plus rapides, les ciments les plus solides, et l'on en enduisit la météorite d'une

épaisse couche de dix centimètres. Et pourtant, elle continua à puer. On étala une couche supplémentaire de vingt centimètres. Ça puait toujours. Les couches s'ajoutèrent aux couches. Du ciment colmata le ciment. Au ciment succéda le béton. Au bout d'un mois d'efforts, la surface de la météorite était recouverte de béton sur un mètre d'épaisseur. Le tout ressemblait à un cube aux angles arrondis. L'affreuse odeur régnait encore. Le béton est trop poreux, diagnostiqua le maire. Il faudrait trouver une substance moins perméable. Chavignol suggéra le plâtre, qui possédait selon lui des

vertus absorbantes supérieures. Il agirait comme une éponge à mauvaises odeurs. L'échec fut patent. On recouvrit le plâtre avec de la laine de verre : En alternant une couche de laine de verre et une couche de plâtre, nous obtiendrons une double paroi comme pour les immeubles. Le cube prit une forme un peu plus ovale mais n'en pua pas moins. Il nous faut un matériau qui ne laisse pas filtrer la moindre once de gaz, gronda le maire. Les fronts se plissèrent. Quel matériau pouvait contenir pareille pestilence ? Le verre! s'exclama Chavignol. Comment n'y avait-on pas

pensé plus tôt? Le verre! Cette substance compacte, lourde, imperméable, constituerait la plus protectrice des armures. Des ouvriers fondirent de la silice jusqu'à obtenir une pâte orange et chaude dont on recouvrit les soixante-dix mètres de diamètre de la météorite (béton, plâtre et laine de verre avaient évidemment agrandi le monument). Quand le verre eut refroidi, la météorite ressembla à une grande bille parfaitement sphérique, claire et lisse. Malgré son volume, l'objet n'était pas dénué d'une certaine beauté. Enfin, l'odeur disparut. Le verre était venu à bout de l'infection. Partout

dans Paris, ce fut la liesse. Les gens jetaient en l'air leur masque à gaz et leur filtre à charbon. Les habitants revinrent des banlieues, et des bals s'organisèrent un peu partout dans la cité. Une farandole se forma autour de la sphère nacrée. De puissants projecteurs éclairaient la paroi sphérique et déjà les Parisiens parlaient du monument du jardin du Luxembourg comme de la huitième merveille du monde, ramenant la statue de la Liberté à une simple petite sculpture, tant sa taille était infime face à la météorite... »

**africa**

[www.africardv.com](http://www.africardv.com)

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Dédicace de livre

« L'épopée du nationalisme togolais »

L'ouvrage « L'épopée du nationalisme togolais (Quelques faits historiques indéniables) » est le résultat d'une recherche de longue date de Dan Afidégnon. L'œuvre a été dédiée, hier, jeudi 16 août à Lomé.

Pour l'auteur, « L'épopée du nationalisme togolais » est un essai sur une partie de l'histoire du Togo. L'ouvrage jette un regard rétrospectif en projetant la lumière sur les différents acteurs et leurs rôles à des différentes étapes du processus de l'évolution du Togo vers l'indépendance.

Ce document de 208 pages est structuré en quatre chapitres. Le premier

chapitre relate l'origine de l'assujettissement du Togo. Quant au deuxième chapitre, il présente le Togo, de la Société Des nations (SDN) à l'Organisation des Nations unies (ONU). Les défis du Togo indépendants sont traités dans le troisième chapitre et le quatrième chapitre est consacré à la fin de l'épopée du nationalisme togolais.

L'auteur a commencé son ouvrage par un avant-

propos invitant les enfants qui savent lire et aiment la lecture à s'intéresser à l'histoire. « Comment comprendre l'histoire de l'humanité ou celle de son pays si on s'octroie volontairement et de façon paresseuse une dispense en lecture ?, s'est demandé M. Afidégnon.

Pour Dan Afidégnon, son œuvre est une contribution par rapport à l'histoire du Togo. « Je crois que c'est



Table officielle lors de la dédicace

une contribution que je voudrais faire par rapport à l'histoire de notre pays, parce qu'il y a une partie du curriculum vitae du Togo qui a été mis en veilleuse pendant le règne du parti unique », a indiqué l'auteur. Dan Afidégnon est un juriste de formation. Inspecteur des impôts de son état, M. Afidégnon est à la retraite.

N. Edodji

Cinéma

« When Africa meets you », une vitrine de la beauté de l'Afrique

La culture est également au cœur de la coopération entre la Chine et l'Afrique. « When Africa meets you » est le premier long-métrage chinois entièrement tourné en Afrique. Selon ce que rapporte l'Agence de presse Xinhua, ce film fait la part belle à l'apport de la Chine au développement économique local.

« When Africa meets you » raconte l'histoire d'une jeune fille urbaine chinoise qui se perd au cœur de l'Afrique. Menacée par des braconniers, des prédateurs et des mercenaires affamés, elle doit alors se battre pour avoir la vie sauve.

Mêlant à la fois histoire d'amour, aventure et lutte contre le braconnage,

« When Africa meets you » fait en outre la part belle à l'apport de la Chine au développement économique local.

« When Africa meets you » est un film qui se veut une vitrine de la beauté de l'Afrique. Pour sa deuxième édition qui se tiendra en octobre, au Cap, en Afrique du Sud, le Festival international

du film sino-africain lève ses rideaux avec le film « When Africa meets you ». Il s'agit du premier film chinois entièrement tourné en Afrique, assure sa productrice Wan Minfang, bien que le lieu exact du tournage n'ait pas précisé.

La sortie en salles de « When Africa meets you » permettra probablement



Visuel d'annonce du film

de souligner une nouvelle fois la question du braconnage en Afrique dont le film se fait le pourfendeur.

Nadia Edodji

Festival Africlap

L'Afrique à l'honneur au Festival Africlap

La cinquième édition du festival Africlap est prévue du 29 août au 2 septembre prochain à Toulouse en France. La prochaine édition célébrera l'Afrofuturisme.

Au festival Africlap, c'est plus de quarante films qui sont présentés dont des exclusivités (Fictions - Documentaires - Films d'animations - Rencontres - Débats). Un village culture est également organisé où se tiendront un marché d'art et artisanat, des concerts, des contes et animations, de la réalité virtuelle « Découvrir l'Afrique autrement » et des projections de films en plein air. La partie plein air constitue ce moment de métissage

entre les projections, les rencontres, les ateliers, les concerts et des expositions ventes d'artisanat pour explorer toute la richesse des cultures africaines et aller à la rencontre du public hors les murs qui préfère la fête du cinéma autrement.

Chaque année, les salons Who's Next et Première classe réunissent des marques du monde entier afin de présenter leurs collections Printemps - Été de l'année suivante. Pour cette édition 2018, le

savoir-faire et les cultures du continent africain sont à l'honneur, à travers la thématique Africa street. Africa street, c'est l'énergie de la création, un état d'esprit citoyen du monde, une influence multiculturelle urbaine. De l'art aux couleurs, à la danse, à la musique, à l'attitude ! Le festival Africlap est un événement culturel dédié aux cinémas d'Afrique et sa Diaspora. Il s'articule autour de deux modes de diffusion : des projections en salle dans différents lieux culturels (salle de



Logo du festival Africlap Trophée

cinéma, auditoriums) conviviale sur les allées de la ville de Toulouse, Jules Guesde. et en plein air dans une ambiance festive et

TM



## Espaces sécurisés pour les jeunes

## Le ministère du Développement à la Base inaugure une nouvelle salle de conférence

**Dans le cadre de la Journée internationale de la jeunesse, le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes a organisé hier une conférence débat avec 500 jeunes à la maison des jeunes d'Avedji. Cette conférence a été couplée d'une cérémonie d'inauguration d'une nouvelle salle de conférence pour les jeunes.**

La cérémonie a été présidée par le ministre du Développement à la base, Victoire Tomegah-Dogbe entourée en présence du représentant-résident du Programme des nations unies pour le développement (Pnud) et coordonnateur du système des Nations unies, Damien Mama, et du représentant-résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Saturnin Epié.

Le thème de la célébration de cette année, est, Pour le gouvernement togolais, avoir des espaces sans risques pour les jeunes est une nécessité, une exigence. Le thème de la conférence avait d'ailleurs pour thème : « des espaces sécurisés pour les jeunes ». Selon le représentant

résident de l'UNFPA, Saturnin Epié « Ces espaces sécurisés offrent aux jeunes des réponses adaptés à leurs besoins, en santé sexuelle et reproductive, échange d'expériences etc.

Les maisons des jeunes sont des structures multifonctionnelles qui ont pour vocation d'œuvrer pour le plein épanouissement et l'insertion socio-économique des jeunes en leur offrant la possibilité de développer leur génie, leur talent et leur esprit d'entreprise dans les domaines économique, socioculturel, artistique et sportif et de se détendre grâce à des loisirs sains. A ce jour, les efforts du gouvernement ont permis l'implantation de plus de



**Victoire Dogbe entourée par Damien Mama et Saturnin Epié**

15 maisons et centres de jeunes dans plusieurs localités du pays, à savoir, Lomé, Atakpamé, Kara, Sokodé, Dapaong, Mango, Tandjouaré, Gando, Soudou, etc. la maison des jeunes d'Avedji existe depuis 2009, et offre des services dans l'apprentissage (21 apprentis couturières à ce jour), initiation à l'informatique et des activités ludiques et

sportives.

La Salle de conférence de ce centre qui vient d'être inauguré, a une capacité de 500 places et a coûté 63 millions de FCFA. Des infrastructures additionnelles sont envisagées. Afin de viabiliser l'usage des maisons des jeunes et assurer un bon entretien, le ministre Dogbe a promis qu'un projet de loi est en

cours d'élaboration pour les doter d'un cadre juridique.

« J'nov pour les ODD », 50 millions pour 10 projets innovants

L'inauguration de la salle de conférence de la maison des jeunes d'Avedji, était aussi l'occasion du lancement du prix dénommé « J'nov pour les ODD », par M. Mama et Mme Dogbe. Le prix accompagnera les porteurs de projets innovants à travers la création de plateformes en vue de leur participation à l'amélioration des conditions de vie et au renforcement de la résilience des populations. 50 millions de FCFA seront distribués à 10 porteurs de projets, à hauteurs de 5 millions de FCFA.

**Edem Dadzie**

## Ouragan politique du 19 août 2017, 1 an après Quelles leçons ?

### ● Comment le gouvernement togolais a limité les dégâts

**Suite de la page 3**

...ont exacerbé hélas des troubles sociopolitiques et occasionné des pertes en vies humaines ; Aussi, pour les manifestants, est-il nécessaire d'éviter toutes formes de violences et surtout des provocations à l'endroit des forces publiques, etc.

#### Quelques approches développées par le gouvernement pour contenir la situation

Face à cette prédisposition de l'opposition de nuire à la cohésion sociale, le gouvernement a par ailleurs opposé une sagesse politique. Les forces de l'ordre ont été instruites pour la sécurité des manifestations qui s'enflaient presque chaque semaine. Le gouvernement permettait toutes les manifestations de l'opposition à partir du moment où elles répondaient à la lettre de la loi.

« (...) Ils ont été happés par la foule de manifestants, molestés, désarmés. Les vidéos et les images nous décrivent des scènes insoutenables où les agents sont blessés à la limite du raisonnable. Nous avons ainsi frôlé le pire », s'est indigné un porte-parole des Forces Armées Togolaises (FAT), un soir de manifestation de l'opposition, à la télévision nationale.

En dépit de ces violences et autres exactions dont ils ont été régulièrement victimes au cours des manifestations initiées par la coalition des quatorze (14) partis de l'opposition, les éléments des forces de sécurité et de défense togolaises sont restés toujours disponibles à assurer aux manifestants l'encadrement auquel ils ont droit.

Cette situation créée par l'opposition togolaise depuis le 19 Août 2017 n'est pas sans conséquences

sur la vie économique du pays.

Ce sont les femmes des marchés, les gestionnaires de grandes boutiques de commerce, les hommes d'affaires et autres acteurs économiques qui ont été les premières victimes d'une morosité économique ayant pour causes les nombreuses marches de protestation, le blocage des rues, la fermeture des marchés pendant de longues heures sont autant de mésaventures connues par ces différentes catégories socioprofessionnelles. Face à un tableau qui annonçait une catastrophe sociale, le gouvernement a pris des mesures fortes aux plans sécuritaire, social et économique.

Sur le plan sécuritaire, des dispositions ont été prises par le ministre en charge de l'administration territoriale pour que les

voies d'accès aux centres commerciaux ne soient plus affectées par les manifestations politiques. Cette mesure protège non seulement les commerçants mais aussi et surtout les potentiels clients autrefois victimes de marches politiques à répétition.

Plusieurs programmes sociaux ont été initiés et des facilités économiques accordés pour redonner force et courage aux activités des jeunes et des femmes notamment, de toutes les catégories socioprofessionnelles. L'assurance maladie gratuite pour près de 2 millions d'écoliers, la création d'agropoles, les cantines scolaires, la mise en œuvre du Mécanisme agricole de financement agricole fondé sur le partage des risques, les filets sociaux, etc. un package de mesures qui renforce et reconforte l'économie nationale.

#### Perspectives

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest,

au terme de sa dernière réunion fin juillet à Lomé a fait des recommandations pour une sortie de crise au Togo. Elle a entre autres, suggéré l'amélioration du cadre électoral pour permettre aux Togolais d'aller aux élections législatives, le 20 décembre prochain. La recomposition de la Cour constitutionnelle, la limitation à deux du mandat présidentiel, le mode de scrutin à deux tours pour l'élection du président de la République, la réalisation des réformes et le vote de la diaspora constituent les principales recommandations de cette feuille de route.

Malgré ce vent d'espoir, la C14 ne semble pas partager certaines démarches des autorités togolaises en vue de la mise en œuvre des recommandations. Les deux facilitateurs, Nana Akufo-Addo du Ghana et Alpha Condé de la Guinée, ont encre des efforts à fournir pour amener les protagonistes togolais à s'entendre.

**D.K.**

# TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA encourage  
la scolarité  
de vos enfants

[www.boa.togo.com](http://www.boa.togo.com)



**BANK OF AFRICA**

Grande Banque

